

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2015-2017 DU SCFP

Chapitre 1

Accroître le pouvoir des travailleurs

ADOPTÉ AU
CONGRÈS NATIONAL
DU SCFP DE 2015

Gouvernement libéral majoritaire

Le 19 octobre, les Canadiennes et Canadiens ont envoyé un message clair : la décennie au pouvoir du gouvernement rétrograde de Stephen Harper, marquée par des politiques anti-démocratiques et porteuses de division, est maintenant terminée. Les conservateurs ont été sans pitié : compressions douloureuses dans les services publics et les programmes qui profitent à tout le monde et baisses d'impôts massives pour les citoyens les plus riches et les entreprises les plus rentables. Les Canadiennes et Canadiens se sont prononcés et ils ont catégoriquement rejeté le plan conservateur.

Malheureusement, beaucoup de gens croient que le Parti libéral est un parti « progressiste » comme le NPDP. Ils seront déçus lorsque le conservatisme fiscal des libéraux et leurs alliances avec les grandes entreprises prendront forme.

Sous un gouvernement libéral, nous ne verrons pas de programme universel d'assurance-médicaments ni de programme complet de soins aux aînés. Nous ne verrons pas un nouveau salaire minimum fédéral de 15 dollars l'heure. Le projet de loi C-51 des conservateurs sur la surveillance demeurera. Le Partenariat transpacifique, un accord de libre-échange, sera mis en œuvre et d'autres bons emplois seront perdus.

Les libéraux ont quand même fait des promesses qui pourraient bénéficier à tous les travailleurs canadiens. Le SCFP exercera toutefois des pressions sur le nouveau gouvernement pour qu'il réalise ces promesses. Ils se sont dits favorables à la bonification du Régime de pensions du Canada, à un plus grand nombre de bourses pour les étudiants des niveaux postsecondaires et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont promis d'élaborer un nouveau cadre national des services d'éducation et de garde à la petite enfance en collaboration avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones. Ils se sont engagés à ouvrir un nouveau chapitre dans les relations fédérales-provinciales, ce qui pourrait mener à la négociation rapide d'un nouvel accord sur la santé. Nous rappellerons avec insistance aux libéraux qu'ils ont promis de restaurer le crédit d'impôt pour les cotisations faites aux fonds d'investissements des travailleurs ainsi que l'accessibilité à l'assurance-emploi.

Mais la vérité c'est qu'aucun gouvernement libéral n'a tenu ses promesses électorales dans le passé sans d'immenses pressions de la société civile. Le SCFP travaillera de concert avec ses partenaires des mouvements sociaux pour veiller à ce que les libéraux respectent leurs promesses.

Le SCFP profitera de toutes les occasions pour représenter les intérêts de ses membres et de tous les travailleurs auprès du gouvernement libéral. Nous veillerons à ce que tous les nouveaux projets de transport en commun et de logements sociaux demeurent dans le giron public, que l'appui pour les services de garde à l'enfance se traduise par la création de places en garderies de qualité à prix abordables et que les soins de santé soient fournis par le secteur public. Nous ferons pression sur les libéraux pour qu'ils éliminent les lois antisyndicales des conservateurs. Nous continuerons d'insister pour qu'une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées soit tenue et pour que les

recommandations de la Commission sur la vérité et la réconciliation soient mises en œuvre. Et nous ne nous laisserons pas museler par des lois antidémocratiques comme C-51.

La récente élection fédérale illustre la nécessité de réformer le système électoral du Canada. L'élection des députés à la majorité simple produit des gouvernements majoritaires artificiels. Lors de cette élection, un peu moins de 40 pour cent des électeurs ont voté pour le Parti libéral, mais ce parti a obtenu 55 pour cent des sièges à la Chambre des communes. Le NPD a obtenu 20 pour cent des votes, mais ne détient que 12 pour cent des sièges. Les libéraux ont pris l'engagement de réformer le processus électoral. Le SCFP et tous les Canadiens ont intérêt à s'assurer que nous aurons la forme de représentation proportionnelle la plus adéquate pour l'élection fédérale de 2019.

Plus le SCFP, le Congrès du travail du Canada et nos alliés communautaires demeureront forts, plus nous pourrons empêcher le gouvernement libéral d'agir exactement comme les conservateurs.

Orientation stratégique 2015-2017 du SCFP :

- Renforcer notre syndicat par :
 - › la syndicalisation;
 - › le développement d'une force de négociation;
 - › l'établissement de sections locales fortes et inclusives.
- Mener des actions politiques en créant des mouvements sociaux et en militant pour l'élection de gouvernements néo-démocrates qui ont nos enjeux à cœur.
- Protéger la planète.
- Lutter pour la justice mondiale.

Contexte

Comme c'était le cas lorsque les membres du SCFP se sont réunis à Québec, il y a deux ans, et à Vancouver, deux ans auparavant, les temps sont difficiles pour les travailleurs canadiens. Ensemble, les entreprises et leurs alliés au gouvernement ont alimenté une campagne vigoureuse et bien souvent efficace pour éroder les droits, les avantages sociaux, les régimes de retraite et la protection syndicale des travailleurs. De plus en plus, les gouvernements s'attaquent à la dissidence et au militantisme. Les entreprises s'affairent sans relâche, au Canada comme ailleurs, à réduire la rémunération des travailleurs et à prendre le contrôle des services publics pour réaliser des profits.

Ces mêmes entreprises érodent l'État providence, nos intérêts collectifs et le bien commun. Elles exercent des pressions incessantes pour abaisser les impôts en vue de générer des profits supérieurs pour les entreprises. La pression pour réduire les impôts est à l'origine des budgets d'austérité et de la privatisation de services publics tels l'eau, l'électricité, les soins de santé et l'éducation. Cette pression visant à diminuer les impôts et à optimiser les profits entraîne une croissance de l'inégalité économique.

Les attaques auxquelles sont confrontés les travailleurs canadiens s'inscrivent dans une tendance mondiale. Alors que l'oppression des travailleurs se fait croissante, le capital mondial est balisé par moins en moins de mécanismes de restriction et de contrôle. Des travailleurs de partout dans le monde sont contraints de fuir des guerres, des régimes non démocratiques, des régions touchées par des catastrophes

environnementales et des économies bâties sur l'oppression. Cela crée un bassin de travailleurs contraints d'occuper les emplois les moins bien rémunérés et les plus précaires des économies développées.

Les accords commerciaux internationaux qui visent uniquement à augmenter les profits des entreprises ouvrent la voie à la commercialisation, à la déréglementation et à la privatisation des services publics, et par conséquent, de nos emplois. La course au profit à court terme nous pousse au seuil de la catastrophe climatique qui détruira l'ensemble de nos économies.

Les travailleurs ripostent.

Nous venons tout juste de traverser une élection fédérale canadienne. Les résultats montrent clairement que les travailleurs ordinaires veulent un changement progressiste. Nous savons, en tant que travailleurs, que notre bien-être est lié à celui de nos homologues en Grèce, en Asie, au Moyen-Orient et ailleurs dans le monde, qui luttent tous contre les inégalités et l'austérité croissante.

Pour qu'un changement progressiste s'installe, les travailleurs doivent être protégés à l'échelle locale, nationale et internationale par un robuste mouvement syndical et progressiste.

La réponse du SCFP doit être militante, percutante et continue. C'est un combat à long terme. Le mouvement syndical doit continuer de mettre de l'avant une vision d'une société juste et équitable, une société qui sert 99 % de ses membres et qui est édifée sur des valeurs et des solutions collectives. Nous sommes fiers d'être des syndicalistes qui luttent pour de bons emplois, des salaires décentes, des conditions de travail sécuritaires et satisfaisantes, des avantages sociaux ainsi que des régimes de retraite adéquats pour tous. Nous luttons dans le but d'élargir les services publics pour que chacun ait accès à de bons services de garde, à des soins de santé et à l'éducation et puisse prendre sa retraite en toute dignité.

Nous devons allier notre capacité d'analyse et notre force pour mener une bataille cruciale : la préservation de la planète pour nos enfants et leurs enfants. Les forces qui œuvrent pour écraser les gens sont les mêmes puissances qui nous ont poussés au bord du précipice climatique. La lutte pour les travailleurs d'aujourd'hui et de demain est profondément enracinée dans les luttes visant à protéger notre planète contre les effets catastrophiques du changement climatique.

Il n'y a aucune orientation radicalement nouvelle ou solution simple pour que les travailleurs atteignent leurs objectifs. Nous devons travailler inlassablement pour bâtir notre mouvement, forger de nouvelles alliances et renforcer nos mouvements sociaux. Nous devons être prêts à livrer bataille en usant de tactiques parlementaires et non-parlementaires.

La force du SCFP réside dans ses membres et dans les valeurs qui sous-tendent notre syndicalisme social. Cela nous motive à nous mobiliser et à lutter au-delà de nos lieux de travail, pour exiger une justice économique et sociale généralisée.

Comment constituer une vaste coalition porteuse de changement positif?

Accroître le pouvoir de notre syndicat

1) Notre stratégie vise d'abord à accroître le pouvoir de notre syndicat.

Pour ce faire, il faut d'abord et avant tout protéger les membres contre la sous-traitance, la privatisation de notre travail, la restructuration, la réduction des services publics, les attaques contre l'intégrité du travail des unités de négociation et le maraudage.

- 2) Nous allons syndiquer un plus grand nombre de travailleurs, en axant d'abord les efforts sur une protection accrue des travailleurs qui occupent des emplois précaires. Nous entendons :
 - a) élaborer une stratégie de syndicalisation des travailleurs précaires, afin de bâtir des unités de négociation à la fois fortes et durables;
 - b) syndicaliser mur à mur les milieux de travail, afin d'élargir la portée de nos conventions collectives pour y inclure les travailleurs précaires et pour accroître notre pouvoir de négociation dans nos milieux de travail. Le SCFP fera la recension des conventions collectives qui excluent les employés à temps partiel, temporaires, occasionnels et autres employés en situation précaire de l'unité de négociation. Nous élaborerons des stratégies pour intégrer ces travailleurs à l'unité de négociation;
 - c) accroître le pouvoir de négociation des unités de négociation existantes en cernant des cibles de syndicalisation stratégiques dans les secteurs et les régions;
 - d) élaborer un protocole pour que nos efforts de syndicalisation prévoient une stratégie et un engagement à mettre sur pied une première convention collective. Celle-ci améliorera les conditions de travail des nouveaux membres en accroissant leurs droits et en obtenant de meilleurs salaires et avantages sociaux;
 - e) augmenter les ressources consacrées à la syndicalisation;
 - f) élaborer de la documentation pour chacun de nos secteurs qui démontre « l'avantage du SCFP et du syndicat ». Celle-ci sera utilisée dans les efforts de syndicalisation;
 - g) veiller à ce que les membres organisateurs reflètent la diversité des travailleurs que nous cherchons à syndiquer;
 - h) Le SCFP national présentera au congrès de 2017, à des fins de débat, un plan national de recrutement complet et stratégique; ce plan comprendra des cibles locales, sectorielles, régionales et nationales de recrutement, ainsi que des rapports d'étape réguliers; des plans d'organisation fourniront du soutien aux régions qui subissent des restructurations et des attaques de la part des gouvernements, comme dans le secteur de la santé et des services sociaux du Québec;
 - i) élaborer des stratégies pancanadiennes et des plans d'action pour le recrutement et les négociations avec des employeurs de multinationales privées dans des secteurs comme les soins de longue durée;
 - j) faire de la syndicalisation un thème clé de notre deuxième conférence du Conseil national des secteurs du SCFP qui se tiendra en octobre 2016.
- 3) Le SCFP est fier d'appuyer ses membres et tous les travailleurs dans leurs efforts visant à obtenir des salaires, conditions de travail et des avantages sociaux décentes.
- 4) Nous continuerons d'appuyer nos membres qui veulent obtenir de bons emplois, sécuritaires et assortis de salaires, d'un régime de retraite et d'avantages sociaux satisfaisants. Nous voulons fixer le seuil inférieur de rémunération des membres du SCFP à 19 dollars l'heure d'ici la fin de 2017. Le Conseil exécutif national et les régions élaboreront un plan complet pour assurer l'atteinte de cette

cible.

- 5) C'est notre diversité qui fait notre force et nous continuerons à miser sur cet élément. Parmi les travailleurs et les membres du SFCP qui ont un statut précaire, nous comptons un nombre disproportionnellement élevé de femmes, de jeunes travailleurs ayant un handicap, de travailleurs racisés et de nouveaux arrivants. Nous accroîtrons notre pouvoir en nous montrant encore plus inclusifs. Nous analyserons nos propres structures, politiques et procédures pour y trouver les façons dont elles favorisent et défavorisent la participation, la représentation et les possibilités pour les membres en quête d'égalité.
- 6) Nous négocierons des conventions collectives qui sont à la fois fortes et inclusives en :
 - a) élargissant les clauses relatives à la portée de la convention collective. Nous y incluons les travailleurs dont les conditions sont précaires – temporaires, à temps partiel et occasionnel;
 - b) axant la négociation sur l'amélioration des salaires et des conditions de travail des membres dont les conditions sont précaires. Nous élargirons la couverture des avantages sociaux et des régimes de retraite prévue dans nos conventions collectives pour couvrir ces travailleurs;
 - c) incitant les comités de négociation et les fiduciaires des régimes de retraite à éliminer les barrières à la participation aux régimes de retraite pour les travailleurs à temps partiel et temporaires et les autres travailleurs précaires;
 - d) exerçant des pressions pour obtenir des régimes de pension à prestations déterminées et d'avantages sociaux plus généreux, applicables à l'ensemble d'un secteur donné, plutôt que des régimes et avantages propres à chaque employeur;
 - e) élaborant des ressources sur l'équité en matière d'emploi pour appuyer les négociations des sections locales en la matière;
 - f) mettant au point des outils pour aider les sections locales à négocier des articles de convention collective non-offensants, notamment au plan culturel;
 - g) rejetant les conventions collectives à disparité de traitement qui créent deux catégories (ou plus) de salaires et de conditions de travail dans une même unité de négociation;
 - h) cernant les mesures de soutien à la négociation pour aider les sections locales à atteindre ces objectifs. Nous y arriverons au moyen de communications régulières, par exemple, par la tenue d'assemblées publiques téléphoniques;
 - i) préparant et distribuant des rapports régionaux annuels à l'ensemble des sections locales portant sur nos progrès vers l'atteinte de nos cibles de négociation et de syndicalisation. Ces rapports faciliteront les travaux de nos comités sectoriels;
 - j) faisant participer les sections locales et les secteurs aux négociations coordonnées et en renforçant les sections locales là où nos membres peuvent obtenir un avantage stratégique dans les négociations;
 - k) luttant pour de meilleures normes d'emploi et lois du travail pour les travailleurs précaires, de concert avec le Congrès du travail du Canada, les fédérations du travail provinciales et d'autres alliés.
- 7) En 2017, le SFCP tiendra une conférence nationale sur le thème « Accroître le pouvoir des sections locales ». Celle-ci présentera les pratiques exemplaires et les outils qui nous aideront à :

- a) constituer des sections locales fortes et inclusives, ayant un important pouvoir de négociation;
 - b) mobiliser nos membres;
 - c) réaliser les objectifs stratégiques de notre syndicat.
- 8) Après la conférence, le SCFP national aidera les sections locales de toutes les régions à accéder aux outils, aux ressources et aux rapports utilisés à la conférence.
- 9) Le SCFP est fort et efficace lorsqu'il mobilise ses membres pour qu'ils luttent à défendre leurs droits, la justice et l'égalité sociale.
- 10) Nos membres sont notre plus grande force. Nous devons renforcer le lien avec notre base syndicale. Notre efficacité en tant que syndicat dépend de notre réussite à mobiliser nos membres. À cette fin, nous entendons :
- a) examiner et évaluer le projet *Ensemble pour un monde plus juste*. Bon nombre de sections locales ont connu déjà beaucoup de succès grâce à ce projet, mais il reste encore beaucoup à accomplir pour s'assurer qu'il soit mis en œuvre à la grandeur du syndicat. En tirant des leçons de ces réussites et de ces difficultés, le SCFP continuera à développer *Ensemble pour un monde plus juste* pour en faire une réussite encore plus importante;
 - b) dans le cadre de l'examen et de l'évaluation du programme *Ensemble pour un monde plus juste*, établir un consensus sur l'objectif du programme, déterminer les possibilités de reddition de comptes et veiller à ce que les documents soient écrits en langage clair, en plus de réfléchir à la possibilité que d'autres langues ou formats puissent améliorer l'accessibilité;
 - c) promouvoir l'utilisation du projet *Ensemble pour un monde plus juste* dans toutes les sections locales;
 - d) développer notre capacité à communiquer électroniquement avec les membres pour une mobilisation de masse;
 - e) aider les sections locales à maintenir à jour la liste électronique de coordonnées des membres et à s'en servir.
- 11) Nous continuerons de renforcer les sections locales en mobilisant tous les membres du syndicat. Pour ce faire, nous entendons :
- a) cerner les obstacles, y compris en matière de communication, d'accessibilité et de financement, qui empêchent les membres en situation précaire de participer davantage aux efforts de notre syndicat. Nous trouverons des façons d'éliminer ces obstacles;
 - b) mettre au point des outils et des campagnes de sensibilisation des membres afin d'aider les sections locales à mettre en œuvre l'orientation stratégique et à développer leurs capacités;
 - c) faciliter l'accès à des formations et à du perfectionnement en leadership, y compris pour les jeunes et nouveaux membres;
 - d) encourager les leaders des sections locales à rallier un plus grand nombre de jeunes membres pour qu'ils puissent adopter des rôles actifs dans les sections locales, les comités de négociation et les autres structures syndicales;
 - e) mener notre deuxième enquête nationale auprès des membres pour se renseigner et s'orienter sur les façons de bâtir un syndicat plus actif, répondre aux besoins de nos membres et

mobiliser nos membres; nous consulterons nos membres des groupes en quête d'égalité sur l'élaboration de ce sondage;

- f) Le SCFP entreprendra un examen des politiques internes et des services offerts aux membres et aux sections locales en matière d'activités criminelles, comme la violence sexuelle entre membres. Cet examen visera à la fois nos processus internes et nos interactions avec les employeurs qui ont l'obligation légale d'assurer la sécurité dans les milieux de travail.
- 12) Davantage de membres du SCFP se mobiliseront lorsqu'ils verront que leur syndicat représente leurs intérêts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de travail. Nous axerons nos efforts sur des campagnes qui visent à accroître le pouvoir des travailleurs, à lutter contre les inégalités et à transformer notre économie pour qu'elle soit au service des travailleurs et non des entreprises. Outre nos campagnes en cours (voir le chapitre 2), le SCFP entreprendra les campagnes suivantes :
- a) pour des lois relatives à l'équité en matière d'emploi à tous les niveaux de gouvernement et pour l'inclusion de clauses sur l'équité en matière d'emploi dans les conventions collectives du SCFP;
 - b) pour réduire l'écart de rémunération entre les sexes en demandant des lois relatives à l'équité salariale lorsqu'elles n'existent pas. Le SCFP fera aussi campagne pour mettre fin à la sous-valorisation de l'ensemble du travail du secteur des soins, connu comme « l'écart dans le secteur des soins »;
 - c) pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation en consultation avec les groupes des Premières Nations et en tant qu'alliés;
 - d) pour des retraites décentes pour tous, en commençant par défendre les régimes de retraite de nos membres contre toutes les menaces, notamment par la bonification du Régime de retraite du Canada et du Régime des rentes du Québec;
 - e) pour des salaires équitables pour tous et une augmentation du salaire minimum à tous les niveaux de gouvernement et d'autres améliorations aux normes minimales d'emploi, comme des garanties d'heures de travail, pour créer des emplois stables et prévisibles;
 - f) pour des normes de plein emploi, ainsi que des droits relatifs à la santé et à la sécurité au travail pour les travailleurs étrangers temporaires;
 - g) pour de meilleures communications entre les membres du SCFP travailleurs des métiers spécialisés sur des enjeux nationaux comme le soutien aux stages d'apprentissage dans le secteur public, le rétablissement des programmes du Sceau rouge et l'accès à ces métiers pour les membres des groupes en quête d'égalité.
- 13) Le SCFP maintiendra sa fière tradition de collaborer avec ses membres dans leurs communautés pour la justice sociale et l'égalité.
- 14) Le SCFP continuera de défendre les services publics et de lutter contre la privatisation et la sous-traitance sous toutes ses formes. Ce combat inclut nos campagnes contre les partenariats public-privé qui privatisent l'infrastructure et les services d'eau et d'électricité. Il inclut aussi nos campagnes contre les modèles d'investissement social privatisant les services sociaux et contre les réductions dans les services de santé et dans leur financement qui contraignent les particuliers à aller au privé pour obtenir des soins. Ce combat inclut aussi nos campagnes contre le sous-financement des universités qui exerce une pression à la hausse sur les frais de scolarité et augmente le contrôle des sociétés privés sur les campus. Finalement, notre combat prévoit des campagnes luttant pour des

services de garde de qualité et abordables sur lesquels les familles peuvent compter.

Le SCFP établira, ou consolidera, des réseaux régionaux de réponse rapide formés de membres de tous les secteurs pour appuyer les sections locales aux prises avec des projets de privatisation, fournir de la formation et des outils pour accroître notre capacité à défendre des services dont la prestation et le financement sont publics et offrir un soutien rapide en communication et en organisation.

La campagne du SCFP pour protéger et élargir les soins de santé publics comprendra un volet d'opposition aux contestations relatives à la prestation des soins de santé publics, comme la cause du D^r Day en Colombie-Britannique.

- 15) Le SCFP renforcera ses sections locales et augmentera la mobilisation des membres par le biais de son programme de santé et de sécurité.
- 16) Le SCFP portera une attention accrue à la santé et la sécurité au travail en :
 - a) faisant de 2016 « L'année de la santé et de la sécurité »;
 - b) répondant aux préoccupations de plus en plus nombreuses des membres face à la violence en milieu de travail et à la maison, ainsi qu'aux dangers du travail effectué seul;
 - c) s'assurant que ses efforts en matière de santé et sécurité au travail corrigent des situations concrètes vécues par ses membres vulnérables ou occupants des emplois précaires, situations qu'ils ne peuvent dénoncer pour leur propre protection. Nous ferons pression sur les ministères du travail pour qu'ils poursuivent en justice les PDG et les conseils d'administration qui n'ont pas protégé leurs travailleurs contre la violence.

Action politique

Travailler avec les mouvements sociaux

- 17) Le travail que nous accomplissons dans l'intérêt collectif est plus efficace lorsque nous collaborons avec ceux qui partagent nos valeurs et qui utilisent les services que nous offrons. Notre syndicalisme social se reflète entre autres grâce à notre collaboration avec le Conseil des Canadiens, la Coalition canadienne de la santé et les coalitions provinciales de la santé, l'organisation Droit à l'énergie SOS Futur, des groupes de protection de l'environnement et des groupes étudiants. Le SCFP collabore avec une centaine d'organismes militants et leur offre, le cas échéant, un soutien financier.
- 18) Nous continuerons de contribuer, voire de diriger des coalitions dans le cadre des campagnes ici décrites et de répondre aux nouvelles menaces. Il s'agit notamment de campagnes pour les services publics offerts par nos membres, de campagnes pour les droits de nos membres, de leurs familles et de leurs communautés et de campagnes pour défendre les travailleurs qui ne sont pas protégés par un syndicat. Le SCFP continuera de lutter contre les accords commerciaux internationaux comme l'Accord économique et commercial global (AECG), le Partenariat transpacifique (PTP) et l'Accord sur le commerce des services (ACS). Le SCFP continuera à lutter contre les accords de commerce internationaux comme l'AECG, le PTP et l'ACS. Tous ces efforts rendent notre syndicat plus fort.

- 19) Les conservateurs et la droite en général ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éliminer les mouvements sociaux qui s'opposent à eux : mouvement des femmes, mouvement pour les droits des réfugiés et des immigrants, mouvement des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres, mouvement des travailleurs racisés, mouvement de protection de l'environnement, mouvement étudiant. Le mouvement syndical doit faire contrepoids à la droite et utiliser sa plus grande force, c'est-à-dire ses membres. Le SCFP va :
- a) accroître ses activités pour défendre le financement des groupes sociaux de manière à assurer leur viabilité. Nous demandons notamment l'annulation des compressions;
 - b) soutenir ses membres qui militent dans des mouvements sociaux et encourager ses membres à faire partie de mouvements sociaux;
 - c) encourager les syndicats locaux à motiver et à appuyer les membres impliqués dans les mouvements sociaux, dans leur milieu de travail et dans le cadre des activités syndicales;
 - d) communiquer plus efficacement avec ses membres à propos de son travail auprès des mouvements sociaux en élargissant ses listes de contacts électroniques et en les utilisant à cette fin.

Affirmer l'intérêt des travailleurs pour le NPD et sur la scène politique

- 20) Aux dernières élections fédérales, le NPD a perdu des sièges, en partie parce que le Parti libéral a réussi à se positionner à gauche aux yeux des Canadiens. Le SCFP veillera à ce que le NPD continue de représenter les intérêts des travailleurs. Nous continuerons aussi à compter sur les néo-démocrates pour défendre ces intérêts sur la scène politique. Le SCFP participera au bilan de la campagne électorale du NPD en offrant des commentaires et des conseils critiques mais constructifs.
- 21) Nous continuerons à renforcer le NPD, ce parti qui est le nôtre. Nous devons encourager une plus grande implication au sein des troupes néo-démocrates, et ce, à la grandeur de notre syndicat. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de candidats issus du syndicat, et d'un appui électoral plus fort à ce parti que le mouvement syndical a contribué à créer. Nous inviterons aussi les membres à jouer un rôle actif dans leurs associations de comté et à participer aux AGA afin de veiller à ce que les priorités et les valeurs du SCFP se reflètent au sein du NPD et à ce que le NPD appuie les membres du SCFP. Finalement, nous inciterons et aiderons nos membres à rester en communication avec les élus locaux entre les élections.
- 22) Même si nous sortons tout juste d'un scrutin fédéral, le cycle des élections ne s'arrête jamais.
- 23) Nous encouragerons les membres à s'engager dans les conseils et commissions scolaires et dans les élections municipales et provinciales et à inclure dans nos comtés cibles ceux où des membres du SCFP sont candidats avec l'appui de leur section locale. Quand nous nous engageons dans des campagnes politiques, nous pouvons mieux défendre les droits et les intérêts de nos membres;
- 24) Le SCFP entreprendra une évaluation des possibles réformes du système électoral et fera la promotion de la forme la plus représentative de représentation proportionnelle pour les élections de 2019.

Protéger la planète

- 25) Ni le secteur privé, ni la consommation dite « verte » ne sauront résoudre le problème du réchauffement climatique mondial. La lutte contre les changements climatiques n'exigera rien de moins qu'une transformation de notre économie. Nous devons nous affranchir de notre dépendance aux combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables. Nous devons augmenter notre utilisation du transport en commun et protéger nos services d'approvisionnement en eau et autres services publics. Seules les politiques publiques, qui misent d'abord sur l'action publique et la responsabilisation, nous offrent une possibilité d'éviter la catastrophe. Il nous faut des mesures pour lutter contre les changements climatiques, pour atténuer ses impacts et pour s'y adapter. Celles-ci, couplées à des investissements destinés à créer une économie à faible émission de carbone, auront des effets favorables sur l'économie à court et à moyen terme. Cela pourrait créer des millions d'emplois et relancer l'économie. Une économie verte sera une économie plus équitable. Le SCFP va :
 - a) continuer d'éduquer ses membres sur les causes, les effets et les solutions aux changements climatiques;
 - b) continuer à promouvoir le Manifeste Un grand bond vers l'avant et à inviter les sections locales à le signer;

- c) travailler à protéger la planète contre les changements climatiques, à l'échelle nationale et internationale; nous offrirons un soutien concret aux Premières Nations et à d'autres qui agissent en première ligne pour empêcher d'autres dégradations de l'environnement dues à l'extraction pétrolière et gazière;
- d) prendre part à la Conférence de Paris (COP21) au sein d'une délégation syndicale;
- e) sensibiliser les fiduciaires du régime de retraite du SCFP aux risques des changements climatiques pour les placements financiers;
- f) aider les sections locales à mettre en place des initiatives qui réduisent la pollution et l'utilisation de toxines au travail, et qui s'attaquent au problème du réchauffement climatique mondial;
- g) veiller à ce que les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation du réchauffement mondial (stratégies de résilience) adoptées par tous les niveaux de gouvernement reposent sur des solutions publiques et des services publics.

Justice mondiale

- 26) La solidarité internationale est une composante essentielle de toute stratégie de riposte du SCFP. L'économie mondiale force des millions de travailleurs à quitter leur foyer pour trouver du travail dans d'autres pays. Bien souvent, ces mêmes travailleurs sont marginalisés au Canada. Victimes de la pauvreté et des inégalités, ils sont devenus plus vulnérables et plus sujets à l'exploitation que les autres travailleurs. Nous avons vu le gouvernement conservateur de droite se servir du Programme des travailleurs étrangers temporaires pour miner les salaires et les conditions de travail au Canada.
- 27) La solidarité dans nos milieux de travail est cruciale et nous devons œuvrer en solidarité avec les travailleurs du monde entier qui luttent pour des emplois décents et des salaires de subsistance afin qu'ils ne soient plus forcés de se séparer de leur famille.
- 28) Le nouvel énoncé de politique du SCFP en matière de solidarité internationale, adopté par le Conseil exécutif national (CEN) en décembre 2014, engage le syndicat à :
 - a) exposer les violations des droits de la personne et lutter contre ces violations;
 - b) appuyer les luttes de défense et de reconnaissance des droits des travailleurs et des syndicats;
 - c) combattre les attaques des entreprises partout dans le monde;
 - d) veiller à ce que le gouvernement canadien rende des comptes.
- 29) La crise internationale actuelle qui force des millions de réfugiés à fuir leur foyer, notamment en Syrie, illustre l'échec du gouvernement conservateur à corriger les failles graves de sa politique sur l'immigration et les réfugiés. Il préfère axer ses efforts sur l'intervention militaire et les obstacles plutôt que sur l'aide humanitaire.
- 30) La solidarité internationale est un appel à l'action. C'est un élément essentiel à toute stratégie de riposte de notre syndicat. Nous avons évalué notre travail à l'échelle internationale et nous nous concentrerons sur ce qui suit :

- a) augmenter notre participation aux activités dans l'Internationale des services publics (ISP), la fédération syndicale nous représentant à l'échelle mondiale. Les actions de l'ISP nous permettent de nous adresser directement aux décideurs mondiaux, notamment aux Nations Unies et à la Banque mondiale;
- b) intégrer les enjeux internationaux et les gestes de solidarité internationale dans tous les aspects du travail de notre syndicat;
- c) participer à des échanges de solidarité entre travailleurs, tisser des liens, organiser la base et assurer un financement stable pour réaliser ce travail international crucial;
- d) continuer de s'exprimer sur des enjeux internationaux importants.

Ressources

- 31) Le Conseil exécutif national propose un changement à la Caisse nationale de défense qui permettra au syndicat d'appuyer sans réserve les priorités stratégiques tout en veillant à conserver une Caisse nationale de grève solide, à la disposition de tous les membres du SFCP.
- 32) Le Conseil exécutif national propose la création d'un groupe de travail sur la Caisse nationale de grève qui examinera les questions suivantes :
 - a) la période d'attente pour les indemnités de grève;
 - b) le montant de l'indemnité de grève hebdomadaire;
 - c) les effets des règlements de la Caisse de grève pour les membres en emploi précaire;
 - d) l'accès à la Caisse nationale de grève lorsque le droit de grève est limité par la loi (par exemple, les lois sur les services essentiels);
 - e) la personne responsable de déterminer les tâches et activités de grève;
 - f) les politiques d'autres syndicats sur ces questions;
 - g) toute autre question déterminée par le Conseil exécutif national, dont l'historique de l'appui à la grève au SFCP.

Le groupe de travail sera présidé par le secrétaire-trésorier national et sera formé de neuf membres approuvés par le Conseil. Le groupe de travail consultera les sections locales du SFCP et rendra compte régulièrement aux membres dans le cadre des rapports trimestriels des dirigeants nationaux.

Le groupe de travail présentera son rapport au Conseil exécutif national au plus tard en septembre 2016 afin qu'il puisse présenter un compte-rendu aux congrès des divisions provinciales du printemps 2017 ainsi qu'au congrès national de 2017.

- 33) Les priorités stratégiques énoncées dans le présent document nécessitent des ressources pour que nous puissions répondre aux besoins et aux attentes de nos membres

Chapitre 2

Orientations stratégiques Jeter les bases du pouvoir

Les membres du SCFP délégués aux congrès nationaux biennaux débattent et adoptent des orientations stratégiques et des résolutions qui prescrivent les activités et les positions du SCFP. Pendant des décennies, nous avons discuté d'enjeux précis durant les congrès. Toutefois, nous nous sommes rendu compte, au fur et à mesure que le paysage politique et économique devenait de plus en plus complexe et hostile aux travailleurs, qu'il fallait des approches stratégiques et unifiées pour soutenir les membres du SCFP et affronter ces temps difficiles.

En 2003, le SCFP a commencé à élaborer des feuilles de route – des orientations stratégiques – pour inviter ses membres à discuter et à adopter des programmes détaillés de politiques, de stratégies, d'orientations et d'actions. Nous avons poursuivi cette approche au cours des douze dernières années et six congrès nationaux. Dans chaque nouvelle orientation stratégique, nous réitérons notre engagement envers la précédente, pour définir au bout du compte le cœur du travail de notre syndicat et conserver une base solide à partir de laquelle nous pouvons progresser.

Le chapitre qui suit est un résumé des orientations stratégiques adoptées aux congrès jusqu'à présent. Durant ce congrès, à Vancouver 2015, nous réaffirmons nos engagements dans les domaines suivants, outre les nouvelles priorités énoncées dans le premier chapitre.

Thèmes des orientations stratégiques

Les politiques adoptées par les délégués au congrès national forment l'orientation essentielle de notre syndicat dans les domaines de la négociation collective, la politique sociale et l'action politique. Le texte qui suit définit les politiques découlant de nos orientations stratégiques et nos résolutions et représente le fondement de nos activités en cours.

Renforcer notre représentation et notre pouvoir de négociation

En tant que syndicat, le SCFP, d'abord et avant tout, représente les membres du SCFP et travaille en leur nom pour « améliorer les conditions sociales, économiques et générales des travailleurs », y compris améliorer leurs salaires, leurs conditions de travail et leur sécurité d'emploi.

Au cours des douze dernières années, nous avons renforcé notre pouvoir de négociation en éduquant et en habilitant les membres, en créant une solidarité mutuelle et en augmentant nos ressources internes et nos outils.

Nos stratégies ont évolué au fil du temps à mesure que les conditions économiques et politiques sont devenues plus difficiles. De grandes initiatives nous ont permis de progresser : pactes de solidarité, campagnes, conférences, et action politique exhaustive et plans de lobbying pour défendre nos droits.

Voici quelques-unes de nos stratégies continues :

- développer notre base de membres, renouveler et faire croître le mouvement syndicaliste.

- sonder régulièrement nos membres afin d'obtenir une connaissance approfondie des profils démographiques en évolution et de la diversité des membres du SFCP.
- fournir un soutien et des ressources en matière de solidarité aux sections locales qui mènent des négociations ou qui sont la cible d'attaques.
- consolider le pouvoir de négociation grâce à des stratégies fondées sur les secteurs : conseil national des secteurs, négociations coordonnées, conseils de négociation, coordonnateurs de secteurs et tables communes.
- élaborer des outils, des bases de données et des systèmes pour compiler et analyser l'information sur les conventions collectives et définir les enjeux prioritaires en ce qui concerne les négociations.
- formuler des arguments solides et mettre en relief les besoins des travailleurs les moins bien rémunérés pour augmenter les salaires et améliorer les régimes de retraite, l'assurance-maladie complémentaire, les dispositions sur la sécurité d'emploi, ainsi que pour mettre en œuvre les programmes d'évaluation des emplois et d'équité salariale.
- promouvoir l'égalité dans le milieu de travail et protéger les travailleurs contre la discrimination et le harcèlement.
- renforcer les droits des travailleurs à temps partiel, occasionnels et aux emplois précaires dans les conventions collectives.
- améliorer le pouvoir et les capacités des membres en matière d'éducation et de développement syndical, en favorisant l'acquisition de compétences et la formation en militantisme et en leadership; et en renouvelant le rôle des délégués syndicaux, véritables piliers de notre syndicat.
- augmenter le pouvoir syndical en faisant du recrutement et aidant les sections locales et les divisions à organiser des campagnes.
- mettre sur pied des campagnes à frais partagés et le soutien au recrutement.
- protéger la santé et la sécurité des membres.

Bâtir la solidarité

En tant que syndicat, le pouvoir que nous possédons est notre force collective. Notre capacité à mener des campagnes, à élaborer des stratégies et à agir de concert pour assurer les droits civils et démocratiques, à aider nos collectivités à sortir de la pauvreté et à lutter contre la disparité des revenus; et à améliorer le niveau de vie de chacun, découle de notre aptitude à mobiliser l'ensemble des membres autour d'intérêts et de buts communs.

Nous cherchons à « établir des relations de travail solides avec la population à qui nous offrons des services et avec les collectivités dans lesquelles nous travaillons et vivons ». Notre force repose sur notre nombre et notre détermination, notre résilience et notre courage. Au cours de la dernière décennie, nous avons mis l'accent sur les points suivants :

- sensibiliser les membres du SFCP en multipliant nos outils de communication, en les mobilisant et en développant une solidarité mutuelle.
- recruter pour accroître la densité syndicale et faire grandir le SFCP.
- développer notre capacité grâce à l'éducation et la formation.

- consolider l'adhésion au SCFP en formant des conseils régionaux et en renforçant nos divisions provinciales.
- s'ouvrir aux collectivités pour développer des alliances solides autour de causes communes, établir et relier des coalitions, appuyer et renforcer les collectivités.
- élargir nos alliances avec d'autres syndicats et avec le CTC.

Bâtir la solidarité internationale

Nous devons miser sur la solidarité internationale à l'ère de la mondialisation. Dans les statuts du SCFP, nous nous sommes engagés à « promouvoir la paix et la liberté dans le monde et à collaborer avec tous les mouvements syndicaux libres et démocratiques, où qu'ils soient » en posant les gestes suivants.

- consolider et élargir le Fonds pour la justice mondiale pour soutenir les efforts visant à renforcer les relations de solidarité à long terme avec nos syndicats partenaires et les organisations de mouvement social partout dans le monde.
- appuyer les campagnes mondiales et les actions visant à régler les enjeux les plus cruciaux de notre époque dans les pays qui ont le plus besoin de notre solidarité; y compris la défense des droits de la personne et des droits des travailleurs à l'échelle mondiale et le renforcement de nos alliances avec les organismes représentant les travailleurs migrants et la justice pour les migrants au Canada.
- maintenir un secteur public fort au Canada et appuyer l'expansion, la défense et la consolidation du secteur public dans d'autres pays.
- agir en solidarité à l'échelle nationale en comprenant clairement le rôle du Canada dans le monde, en particulier en ce qui a trait aux enjeux relatifs à la politique étrangères et aux agressions militaires, aux lois « anti-terroristes » et à la mise en œuvre des Objectifs en matière de développement durable (ODD).

Faire avancer l'égalité

Il est essentiel de faire avancer et de protéger l'égalité pour s'assurer que notre syndicat reste fort. Les travailleurs qui sont marginalisés en raison du sexisme, de la misogynie, de l'homophobie, de la transphobie, du racisme, du colonialisme, du capacitisme et d'autres formes d'oppression sont confrontés à des difficultés particulières en milieu de travail et dans leurs collectivités. Nous travaillons dans le but d'éliminer la discrimination dans le milieu de travail et de négocier des clauses relatives à l'égalité à la table de négociation.

Nous avons mis en place des programmes et des mesures de soutien complètes en matière d'évaluation d'emploi et d'équité salariale de même que des ressources d'éducation et de formation sur la diversité, les droits de la personne, la lutte contre l'oppression et la représentation accrue de nos membres qui cherchent l'égalité.

Le SCFP demeure déterminé à défendre tous les travailleurs. L'égalité et l'accessibilité de nos membres sont l'un des points de mire importants de notre syndicat et nous continuons de mettre en œuvre des stratégies diversifiées pour les garder sous les projecteurs, y compris au moyen de négociations, de campagnes, d'actions politiques, de contestations devant les tribunaux, de sensibilisation de même qu'en appuyant d'autres mouvements sociaux et en collaborant avec eux.

Nous réaliserons une plus grande égalité au sein de notre syndicat, dans nos milieux de travail et dans la société.

- renforcer notre syndicat en faisant progresser les travaux relatifs à l'égalité au cœur de notre syndicat.
- appuyer et sensibiliser les membres qui revendiquent l'égalité et sensibiliser à la lutte contre l'oppression auprès de l'ensemble de notre personnel et de nos membres.
- protéger les droits des travailleurs et lutter contre la discrimination et le harcèlement.
- accroître la participation des femmes et d'autres membres qui revendiquent l'égalité au SCFP, à tous les niveaux.
- accroître nos activités de fond en matière de protection des droits de la personne portant sur les enjeux propres aux Autochtones et aux femmes, les droits des travailleurs racisés et des personnes handicapées et les enjeux propres aux membres LGBTTI.
- mettre au point les outils et les ressources nécessaires pour intégrer un point de vue relatif à l'égalité dans tous nos travaux.
- élaborer des plans d'action et des politiques conformes aux besoins de nos différents membres.

Protéger les services publics

La défense des services publics et des travailleurs du secteur public n'a jamais été aussi importante. Le SCFP est à l'avant-scène de la lutte contre la privatisation. Partout au pays, nous nous efforçons de protéger la propriété, l'exploitation, le financement et la gestion publics de services comme l'éducation, les services municipaux ou sociaux, la santé et les garderies.

Notre travail est axé sur les enjeux suivants :

- lutter contre la sous-traitance et la privatisation des services publics.
- protéger les bons emplois du secteur public.
- informer les membres et la collectivité de l'incidence de la privatisation et des accords de libre-échange sur les services publics.
- négocier, à la table de négociations, prendre les mesures comme des grèves générales et joindre nos efforts à ceux d'alliés.
- élaborer des campagnes stratégiques de lutte contre la privatisation en effectuant de la recherche et de l'éducation, en développant une stratégie médiatique et en menant des actions politiques.
- promouvoir les services publics en tant que fondement des collectivités solides.
- renforcer l'image des syndicats en tant que défenseurs de nos collectivités.

Protéger l'environnement

Le SCFP a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne l'élaboration des politiques, de la recherche et des mesures touchant notre environnement. Nous avons pris des mesures pour contribuer à la diminution de notre empreinte carbone et continuons de développer notre capacité à exercer des pressions afin que des changements sociaux et politiques soient apportés pour que nous puissions nous acquitter de notre responsabilité collective en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et minimiser notre impact sur l'environnement. Nous nous sommes engagés à « utiliser les ressources naturelles et humaines mondiales pour le bien de tous, tout en favorisant le respect et la conservation de l'environnement et la création de collectivités et d'emplois durables ».

- exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il s'engage à respecter les accords multilatéraux sur l'environnement.
- élaborer une politique et des plans d'action.
- élaborer des stratégies pour des emplois verts, ainsi que des stratégies, des outils et de la formation liés à l'environnement.
- collaborer avec nos alliés de la société civile et de l'environnement pour protéger l'environnement et développer des collectivités et des milieux de travail durables.

- adopter la perspective autochtone voulant que les décisions que nous prenons aujourd’hui doivent tenir compte des sept prochaines générations et de ce qui est dans leur meilleur intérêt.
- rendre le travail du SCFP plus écologique.

Développer l’action politique et le militantisme

Le SCFP revendique avec véhémence des politiques et des programmes sociaux et économiques visant à protéger la population canadienne. Nous continuons à élaborer des approches de plus en plus complexes à l’égard de notre militantisme, à développer notre capacité à défendre ce que nous avons gagné et à faire de nouvelles percées. Nous avons travaillé avec vigilance pour que les salaires, les avantages sociaux et l’accès à des régimes de retraite sûrs soient meilleurs; pour appuyer les investissements publics dans les secteurs publics et les emplois du secteur public; pour augmenter la réglementation et les mesures de protection de notre système financier; pour mettre en œuvre une imposition progressive; et pour promouvoir le commerce équitable.

Le SCFP s’est engagé à défendre et accroître les droits et les libertés des travailleurs de la fonction publique et préserver les droits et libertés des syndicats démocratiques.

- participer activement avec le NPD, les alliances syndicales et coalitions communautaires comme Causes communes, à la réalisation de nos objectifs partagés.
- élaborer de grandes campagnes de riposte contre le programme de droite, et faire du lobbying auprès de tous les ordres de gouvernement.
- concevoir des outils éducatifs et des stratégies pour faire ce lobbying.
- accroître notre base militante dans tous les secteurs pour défendre les droits des travailleurs, protéger l’environnement et renforcer nos collectivités.
- élaborer un programme solide à l’intention des travailleurs conjugué à une analyse des classes claires et à une approche économique différente.
- protéger et accroître le filet de sécurité sociale dont l’assurance-emploi, l’assurance-maladie et d’autres services publics, les régimes de retraite, et les services de garde.

Renforcer le pouvoir des travailleurs

Le SCFP poursuivra tout le travail que lui ont confié les membres à chacun des congrès nationaux. Les orientations stratégiques et les résolutions qui constituent le fondement de notre travail sont bien établies dans la politique du SCFP. Nous sommes également liés par nos statuts à la poursuite de ces efforts. Notre engagement, notre solidarité et notre pouvoir nous permettront d'aller de l'avant.

Il est maintenant temps de renouveler le programme du SCFP et de s'engager à le réaliser – renforcer le pouvoir des travailleurs pour que les membres du SCFP puissent s'exprimer. La libre négociation collective est peut-être menacée, mais nous défendrons vigoureusement nos droits fondamentaux en tant que travailleurs et citoyens. Nous continuerons à défendre sans relâche et à accroître la force des travailleurs du secteur public et de tous les travailleurs.

Nous défendrons les droits de la personne, la dignité et l'égalité des travailleurs, des Canadiens et des gens du monde entier. Nous continuerons de protéger les droits fondamentaux à des environnements sains et sécuritaires, aujourd'hui et demain.

Les membres du SCFP, les militants, les leaders et les employés relèveront les défis qui nous attendent en faisant preuve de force, de solidarité et d'engagement. Nous continuerons de défendre tout ce en quoi nous croyons en tant que syndicat et en tant que citoyens du monde. Lors de ce congrès national à Vancouver en 2015, nous mettrons en œuvre notre plan d'action pour les deux prochaines années. Nous avons parcouru beaucoup de chemin, et il reste encore beaucoup à accomplir. Avec dévouement et résilience, le SCFP saura relever ce défi.

En toute solidarité.